

Biométhanisation de déchets : Bulletin d'analyse des digestats

Annexe 2 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 24 avril 2014 déterminant les conditions sectorielles relatives aux installations de biométhanisation visées par la rubrique 90.23.15 et modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (M.B. 24.06/2014)

Dénomination de la matière :

Site de production :

Producteur :

N° certificat d'utilisation, le cas échéant :

Année :	Producteur :	Tél. :
	N° de référence lot :	

N° du bulletin d'analyse	
Date de prélèvement de l'échantillon	
Auteur du prélèvement de l'échantillon	

Date d'analyse :	Labo. agréé :	Tél. :
------------------	---------------	--------

Paramètres	Unité	Résultat	Norme
<i>Paramètres agronomiques</i>			
pH eau			
Valeur neutralisante			

Paramètres	Unité	Résultat	Norme
M.S.	% MB		
M.O.	% MB		
N total	% MB		
N organique	% MB		
N nitrique	% MB		
N ammoniacal	% MB		
P en P2O5 soluble dans les acides minéraux	% MB		
K en K2O soluble dans l'eau	% MB		
Mg en MgO soluble dans les acides minéraux	% MB		
Ca en CaO soluble dans les acides minéraux	% MB		
C/N			
Conductivité électrique	en mS/m		
Pouvoir germinatif			
Granulométrie - Impuretés - Pierres			
Granulométrie du compost - passage au tamis de 40 mm			
Impuretés (verre, plastique, métal) - refus au tamis de 2 mm			



Paramètres	Unité	Résultat	Norme
Pierres - refus au tamis de 5 mm			
Eléments traces métalliques			
Cd	mg/kg M.S.		
Cr	mg/kg M.S.		
Cu	mg/kg M.S.		
Hg	mg/kg M.S.		
Ni	mg/kg M.S.		
Pb	mg/kg M.S.		
Zn	mg/kg M.S.		
<i>Composés trace organiques</i>			
BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylène) et Styrène	mg/kg M.S.		
PAH (6 de Borneff) Fluoranthène, Benzo (b) fluoranthène, Benzo (k) fluoranthène, Benzo (a) pyrène, Indéno (1,2,3 -c,d) pyrène, Benzo (g,h,i) pérylène	mg/kg M.S.		
PAH totaux (16) Fluoranthène, Benzo (b) fluoranthène, Benzo (k) fluoranthène, Benzo (a) pyrène, Indéno (1,2,3 -c,d) pyrène, Benzo (g,h,i) pérylène, Naphtalène, Acénaphtylène, Acénaphène, Fluorène, Phénanthrène, Anthracène, Pyrène, Benzo (a) anthracène, Chrysène, Dibenz (a, h) anthracène	mg/kg M.S.		
PCB (7 congénères de Ballschmieter) PCB n° 28, PCB n° 52, PCB n° 101, PCB n° 118, PCB n° 138, PCB n° 153, PCB n° 180	mg/kg M.S.		
Hydrocarbures pétroliers répartis en fractions (C9 -> C40)	mg/kg M.S.		



Rapport interprétatif

Vu le

Signature de l'exploitant

Fait le à.....

Signature du responsable du laboratoire agréé :

